

Le Flash

mairie-die.fr Septembre - Octobre 2025 Bulletin d'informations municipales N°136

Ville de Die
ville de Die
ville de Die

Animation de la ville et du territoire	p.2
Préparer la rentrée	p.3
Une politique sociale engagée	p.4
Des logements confortables et abordables	p.5
Quel avenir pour notre forêt communale?	p.6
Côté biodiversité/Agenda/Tribunes	p.8

Directrice de la rédaction : Isabelle Bizouard - Rédaction : Mairie de Die • Graphisme : Muesli • Impression : Héraldie, papier 100 % recyclé
Distribution toutes boîtes y compris STOP PUB • Disponible dans les lieux publics et sur mairie-die.fr



Édito Bonne rentrée!

Isabelle Bizouard,
Maire de Die

La vie est-elle agréable à Die? Bien sûr disent les plus nombreux, certainement pas répondent quelques-uns. Les chiffres de population de l'Insee montrent une progression et les listes électorales confirment l'attractivité de notre ville, avec plus de 70 % des électeurs nés en dehors de la commune. Le micro-trottoir réalisé à l'occasion de cet édito est explicite : la majorité des personnes interrogées déclare

bien vivre dans notre commune. L'ambiance générale, l'accueil par les habitants, les services existants dont le centre hospitalier, les écoles et la cité scolaire, l'été et les « ailes » de saison festives, le cadre naturel et l'environnement, la richesse associative et culturelle, la diversité des commerces, la solidarité et la tolérance sont souvent citées. Parmi les points noirs, citons pêle-mêle un service SNCF alléchant mais aléatoire, des trafics de substances illicites persistants, des tags récurrents, un manque de végétation en centre-ville, un stationnement insuffisant pour les voitures en pleine saison touristique, une offre limitée côté emploi. L'équipe municipale, consciente des réussites et des difficultés, s'emploie à changer les choses : concertation avec la SNCF, travail important

avec la gendarmerie dans le cadre du CLSPD et de la convention partenariale pour une action efficace, dotation en matériel et organisation spécifique pour un effacement rapide des tags par les services municipaux des murs publics et privés (sur demande), mise en place du permis de végétaliser pour des plantations en centre-ville et des zones fleuries réparties en cœur de ville, organisation de la police municipale pour un respect efficace de la zone bleue et installation d'arceaux pour le stationnement des vélos, travail efficace avec l'inter-communalité pour offrir des possibilités d'installation aux entrepreneurs locaux, etc.
Le chemin est et sera encore long, mais la direction est claire : assurer le bien-vivre dans notre Commune.

Animation de la ville et du territoire



Die est renommée pour son dynamisme. Ses événements se déploient désormais sur toute l'année. Cette vitalité est due à l'action de ses structures culturelles Musée, École de Musique et d'Arts Plastiques, Cinéma, Théâtre et Médiathèque, à l'engagement et au nombre important d'associations. Le soutien de la Ville, largement conforté depuis 2020, comprend plusieurs leviers : attribution de subventions, mise à disposition de l'espace public, aide à la recherche et mise à disposition des locaux autant que possible, mise en place de conventions stabilisant les relations Ville/associations. Un travail de concertation permet de trouver des solutions pérennes (projet Place du cirque, restauration de l'orgue avec les Amis de l'orgue, etc.). Cet engagement essentiel de Die bourg-centre, a des retombées conséquentes sur tout le territoire.



Les grands événements sur une saison à Die*

*liste non exhaustive

- **Janvier**
 - Les Rencontres de Die et de la Biovallée
 - Les Nuits de la lecture
 - **Février**
 - Place du Cirque
 - **Mars**
 - Journée internationale des droits des femmes
 - Journées Européennes des Métiers d'Art - JEMA
 - **Avril**
 - Vive le Printemps!
 - Place du Cirque
 - **Mai**
 - Fête du 1^{er} mai
 - Nuit des musées
 - Fête de la Nature
 - Relais de la Ville
 - **Juin - Juillet - Août**
 - L'Été à Die, plus de 80 animations : Les Rendez-vous aux jardins, Le Grand plouf, Les Aires d'été, Journées Européennes de l'Archéologie, Fêtes de la Commune libre de Saint Marcel, Concerts à l'Abbaye de Valcroissant, La Vogue, animation et bal du 14 juillet, Orchestre de chambre de la Drôme, Les Jeux' Die Soirs, Marché des potiers, etc.
 - **Septembre**
 - Le Grand Banquet de la Rentrée
 - Forum des associations
 - L'Échappée des rues
 - La Drômoise
 - Journées Européennes du Patrimoine
 - **Octobre**
 - Le Jour de la Nuit
 - Semaine d'Information sur la Santé Mentale
 - **Novembre**
 - Journée internationale contre les violences faites aux femmes
 - Téléthon
 - Place du Cirque
 - **Décembre**
 - Die fête Noël : animations, concerts, marché de Noël, etc.
- ↑ *Éda Diaz, concert offert par la Ville, juillet 25*
 ↑ *Le Grand Plouf, juin 25*
 ↑ *La Vogue, juillet 25*
 ↑ *Défilé de lampions, Son & lumière, juillet 25*
 ← *Germinal, spectacle offert par la Ville, juillet 25*

Préparer la rentrée



Trouver son activité, devenir bénévole

La Ville de Die et l'Espace Social et Culturel du Diois vous invitent à vous rendre au Forum des associations, qui se déroulera cette année pour la première fois dans la cour de l'école primaire Chabestan (et le square attenant), le samedi 6 septembre de 14h à 17h30. Plus de 95 associations seront là pour vous accueillir!

À noter : En cas de pluie, les stands seront transférés en Mairie, à la salle Polyvalente et la salle Beaumier.

↓ *Forum des associations, édition 2024*



La garderie : comment cela fonctionne ?

Pour accéder aux services périscolaires, il est obligatoire de transmettre un dossier d'inscription complet au moins une semaine avant. Si vous ne l'avez pas déjà fait, rendez-vous au plus vite sur le site de la Mairie pour le télécharger.

À savoir :

- La garderie du midi est comprise pour tous les enfants inscrits à la cantine
- Tout changement (inscription ou désinscription) doit être signalé à Jérôme sur cantinescolaire@mairie-die.fr

Exception : pour la garderie du soir à l'école élémentaire, en cours d'année, les inscriptions ou changements se font auprès de la coordinatrice des études au 07.71.92.30.66

Petit mot de l'équipe aux parents : « Marquez le nom de vos enfants sur leurs habits ! ». Cette année, rien qu'à la cantine, plus de 4 sacs de 110 litres de vêtements ont du être emmenés aux dons faute de réclamation de leurs propriétaires.

Encore un peu de piscine !

Cette année la piscine restera ouverte jusqu'au samedi 20 septembre (si la météo le permet)!

Horaires à partir du 1^{er} septembre :

- Lundi, mardi, jeudi vendredi 12h > 13h30 et 17h > 19h
- Mercredi 14h > 19h
- Samedi et dimanche 11h > 14h et 15h > 18h

La cantine municipale

La cantine de Die est composée d'une équipe de 17 personnes qui se partagent la journée comme suit : 5 en cuisine le matin (cuisine et mise en place), 12 pour le midi (primaire) et 5 pour les maternelles (cuisine, service, ménage). 44 % des produits cuisinés sont issus de l'agriculture biologique et 20 % sont labellisés. Les cuisiniers composent des repas équilibrés, retrouvez les menus sur le site de la Ville. Cette année, 42 000 repas ont été servis!

Toute l'équipe fait au mieux pour que les enfants passent un bon moment, tout en les éduquant au goût, au tri, au « pas de gâchis ». Après chaque repas, très peu de restes sont laissés, les quantités sont calculées au plus près des besoins réels. Lorsque votre enfant est absent, pensez-bien à le signaler en écrivant à cantinescolaire@mairie-die.fr, y compris le jour-même, pour affiner le nombre de repas à préparer et jeter le moins possible.

Toute l'équipe cantine souhaite une belle et gourmande rentrée à tous vos enfants!

Dons de magazines

Le stock de livres pour occuper vos enfants pendant les temps de garderie s'amenuise... Si vous avez des BD et/ou magazines pour enfants à donner, vous pouvez les apporter en déposant votre enfant ou en écrivant à : cantinescolaire@mairie-die.fr

↓ *Équipe de la cantine, année scolaire 24-25*
 ↓ *Piscine de Die, juillet 2025*



Une politique sociale engagée



Un pôle social au plus près des habitants

Depuis 2020, l'équipe municipale a poursuivi avec conviction une politique d'action sociale ambitieuse, fidèle à l'histoire solidaire de Die. Face aux défis croissants – précarité, isolement, accès au logement – la Ville de Die a renforcé les moyens du CCAS et affirmé le rôle du Pôle Social comme acteur central du territoire. Dès le début du mandat, une Analyse des Besoins Sociaux a été menée, posant les bases d'une réflexion intercommunale. Cela a contribué à la création d'un CIAS à l'échelle du Diois, tout en maintenant un CCAS actif à Die, au plus près des besoins locaux.

L'arrêt du financement de l'accueil de nuit par l'État a été un tournant. La Commune a su y répondre en créant le dispositif *Louez Solidaire*, qui permet à des personnes en difficulté d'accéder à un logement accompagné. Trois logements sont aujourd'hui mobilisés, et deux places d'hébergement pour femmes ont été maintenues à l'année. Ces solutions concrètes ont permis à plusieurs personnes de retrouver stabilité et dignité.

L'équipe municipale a également agi pour un logement rénové et durable. La Ville a lancé, avec la CCD, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat « Habitons mieux », en partenariat avec Soliha Drôme, et le CCAS s'est impliqué dans la lutte contre l'habitat indigne. Ces actions permettent d'améliorer les conditions de vie tout en anticipant les enjeux climatiques.

L'accueil de jour a évolué vers plus de projets collectifs, en lien avec des partenaires locaux. Sorties, ateliers, culture, alimentation : autant d'occasions de recréer du lien. Malgré un contexte parfois tendu, l'équipe – renforcée et engagée – continue d'accompagner les personnes sans solution. L'accueil de jour est aujourd'hui un lieu repéré, où de nombreux partenaires interviennent régulièrement, notamment autour de la santé et de la prévention

(santé mentale, addictions). Ce travail en réseau est essentiel pour répondre à la complexité des situations rencontrées.

Enfin, la municipalité a élargi son action vers les personnes âgées isolées, en développant des projets collectifs favorisant le lien social. Elle a aussi œuvré pour créer les conditions favorables à l'émergence d'une résidence autonomie, maillon manquant entre le domicile et l'EHPAD.

Pour accompagner ces évolutions, la subvention municipale au CCAS a été augmentée, affirmant ainsi clairement la place du social dans les priorités budgétaires de la Ville. Ce bilan est le fruit d'un travail collectif, porté par des agents investis, des partenaires engagés, et une volonté politique constante. Il témoigne de notre attachement à une ville solidaire, où chacun et chacune trouve sa place.

« Les Sublimes » ! Un défilé original

Ce projet, porté par l'Accueil de jour et Soliha Drôme, rassemble des personnes âgées, des personnes vulnérables et en grande précarité et des habitants de Die. Il a pour vocation de favoriser l'émancipation des personnes fragiles, leur redonner de la dignité et d'aller vers ce qui fait société ! De nombreux partenaires y participent : Aire trésor, le Secours populaire, la Croix-Rouge, Les Popotes, l'Accorderie.



Des groupes de paroles se sont tenus pour que les participants puissent exprimer leurs rêves, définir leurs valeurs, parler de couleurs, de matières... afin de composer un personnage : devenir celui que l'on rêve d'être le temps d'un défilé.

Les Sublimes s'affichent, témoignent de ce moment d'exception, invitant à découvrir les portraits de ces personnes dans leur authenticité au-delà de tout jugement. Ce défilé a été photographié par Benjamin Saunier, qui a capté la grande émotion ressentie par tous, et la puissance symbolique de ces actions. Ce projet est une ressource de plus, une réalisation sur laquelle s'appuyer pour trouver sa place dans la société et s'y épanouir.



2^e ÉDITION DES SUBLIMES

Mercredi 15 octobre à 12h30
Ne manquez pas le 2^e défilé devant
la Cité Scolaire – ouvert à toutes et tous
[Semaine d'Information pour la Santé Mentale]

↓ Les Sublimes, juin 25 © Benjamin Saunier



Des logements confortables et abordables



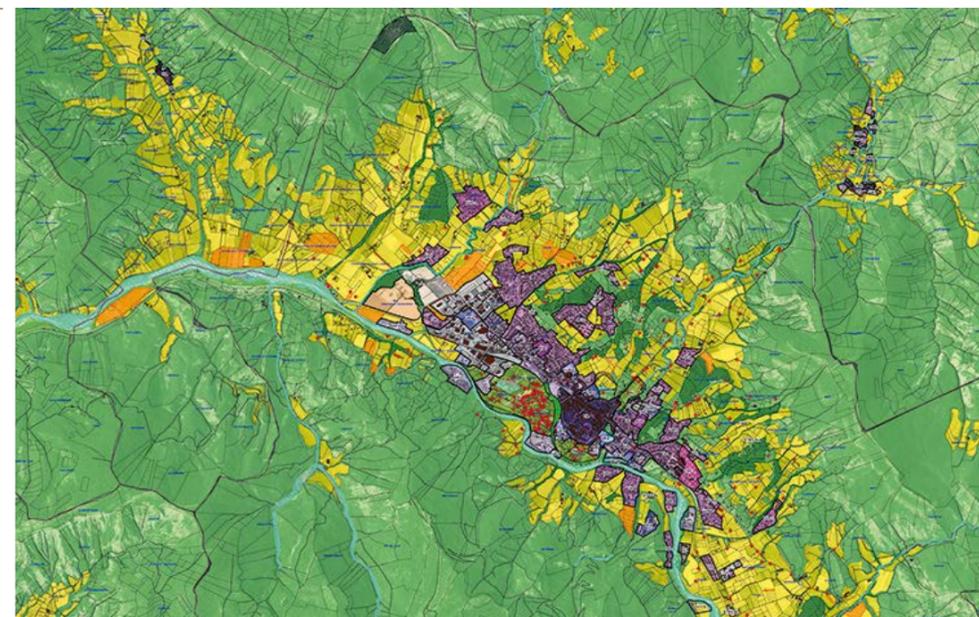
La Ville engagée dans le nouveau PLUi

Le nouveau Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), présenté en réunion publique au mois de juin, a été arrêté en conseil communautaire du 10 juillet. Le dossier franchit ses étapes avec passage en conseils municipaux et enquête publique cet automne, vérification par les différents services de l'État et commissions départementales, pour une validation définitive et une mise en application début d'année 2026 au plus tard. Le PLUi va définir, pour l'ensemble des communes du Diois, la répartition et la destination des différents espaces : zones naturelles, agricoles et urbaines. Le PLUi, en cohérence avec les directives nationales, répond aux enjeux de limitation de l'extension urbaine, à des fins de préserver les terres agricoles, en privilégiant la densification des zones déjà construites et en conservant des terrains constructibles proches de la ville.

Rénovation du n°44 rue E. Laurens

Depuis deux ans, la Commune travaille à la reconstruction définitive de cet immeuble sinistré, dans le cadre du programme « Habitons mieux le centre-ville ». L'opération de reconstruction est éligible au dispositif national de résorption de l'habitat indigne qui permettra de prendre en charge 70 % du déficit de l'opération. Des contacts avec des opérateurs sont en cours.

En parallèle, la première phase de travaux de sécurisation est lancée. Celle-ci consiste au désamiantage, à la démolition des parties endommagées, au renforcement structurel du bâti, ainsi qu'à la réfection complète de la charpente et de la couverture. Ces travaux se dérouleront jusqu'au mois de novembre.



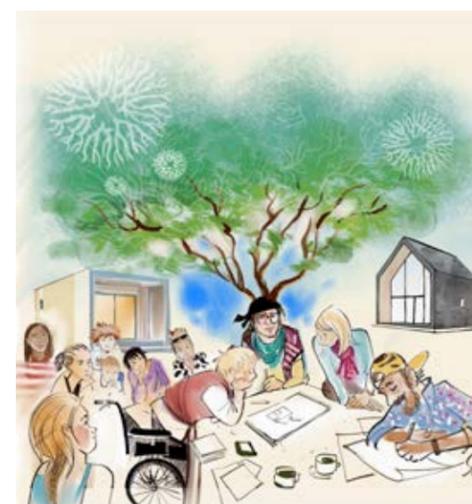
Construction de logements neufs

Pour répondre au besoin de création de logements, la Commune souhaite réaliser une opération comprenant 16 logements locatifs sociaux et 4 lots de maisons individuelles sur une parcelle communale ouverte à la construction du Hameau de Plas. Le projet cherche à obtenir la meilleure intégration possible dans le quartier et une grande qualité architecturale et paysagère, tout en favorisant une réalisation de haut niveau de confort. Les constructions seront au maximum en rez-de-chaussée avec un étage, en respectant le type de constructions existantes. Les arbres seront conservés et/ou replantés.

Une réunion de quartier pour présenter le projet et échanger avec les habitants se tiendra prochainement (information sur mairie-die.fr).

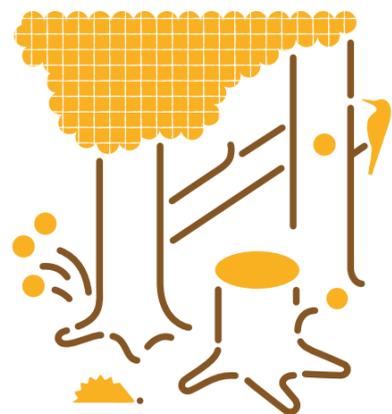
Création d'un Foyer de Jeunes Travailleurs

Le projet de Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT) avec la création d'un « Espace test » pour accompagner leurs projets professionnels, va pouvoir se réaliser à Die. Le FJT pourra accueillir 30 places d'hébergement pour des jeunes de 18 à 30 ans, afin de répondre à une forte demande (jeunes en premier emploi, en apprentissage, saisonniers...). Le FJT a besoin d'un terrain d'environ 2 500 m², la Commune et la Communauté des Communes se sont engagées à la réalisation de ce projet essentiel pour les jeunes du Diois. Le choix du terrain le plus adapté à son implantation sera validé dans les prochains mois.



↑ Carte du PLUi
↑ Plan d'aménagement possible au Hameau de Plas (image non contractuelle)
↑ Illustration du projet d'un Foyer de Jeunes Travailleurs © Yann Degruel

Quel avenir pour notre forêt communale ?



Si ma forêt m'était contée...

Notre forêt communale se situe dans 2 cantons forestiers : le canton du Pestel situé au-dessus de l'Abbaye de Valcroissant (75 hectares) et le canton dit « productif » de Vassieux (425 hectares) qui faisait partie de l'ancienne « Grande forêt de Vassieux » appartenant historiquement aux Évêques de Die puis partagée en 1826 entre les communes de Die, Vassieux et Marignac.

La totalité de notre forêt est soumise au « régime forestier », c'est-à-dire quelle doit suivre un ensemble de règles de gestion, d'exploitation et de police placé sous la supervision de l'Office national des forêts (ONF), dans le but d'assurer une gestion durable du patrimoine forestier. Parmi ces règles, l'obligation de soumettre un Plan d'Aménagement fixant pour une durée de 20 ans les directives de gestion et d'aménagement des peuplements forestiers qui la composent.

Le dernier Plan d'Aménagement se terminant en 2023, il revenait donc aux élus de réfléchir, en collaboration avec l'ONF et d'autres parties prenantes, au prochain Plan qui s'étalera entre 2025 et 2044. La constitution d'un groupe de travail « Forêt » dès 2021 a permis d'engager un travail de fond sur le devenir de notre forêt et les différentes options de gestion possible. Ce groupe a notamment pris en compte l'impact du dérèglement climatique qui la rend plus vulnérable aux risques multiples auxquels elle est confrontée (sécheresse, incendies de forêt, risques sanitaires, etc.). Cette réflexion, partagée en réunion publique le 4 juin 2024, a permis la rédaction du nouveau Plan d'Aménagement adopté au cours de la séance du Conseil municipal du 8 juillet 2025.



Une sylviculture douce pour plus de biodiversité

Face à ces menaces, les choix d'aménagement reflètent la volonté de créer et de protéger un écosystème diversifié, résilient et riche en biodiversité, pour améliorer son bon fonctionnement sur le court, long et très long terme. Ils se déclinent suivant 3 grandes orientations :

1. Appliquer une sylviculture douce, avec des récoltes légères pour ne pas déstabiliser la forêt
2. Renforcer la capacité de renouvellement de la forêt en essences diversifiées
3. Mettre en place des zones de libre évolution : 30 % de la surface totale de notre forêt, une exception en France ! (Habituellement, les Plans d'Aménagement de l'ONF ne prévoient qu'entre 3 et 5%)

Cette dernière orientation va notamment donner lieu à une Obligation Réelle Environnementale (ORE) entre la commune de Die et le fonds de dotation Rewilding France. Cette ORE permet de s'assurer que

les parcelles placées en « libre évolution » seront préservées pendant au minimum 60 ans de toute exploitation forestière ou intervention sylvicole à l'exception de plantation d'enrichissement ou de diversification des peuplements. Nous confions donc à la nature le soin de se gérer toute seule. Nous observerons l'évolution de la biodiversité et ses conséquences sur l'adaptation aux changements climatiques, le stockage du carbone, l'impact sur la faune, etc.).

En contrepartie Rewilding France s'engage à compenser les pertes financières consécutives à l'arrêt de l'exploitation forestière, à conduire un diagnostic et une surveillance écologique sur les parcelles en libre évolution, à réaliser une estimation du stock et du bilan carbone du Plan d'Aménagement et à mettre à disposition une personne chargée de la mise en œuvre de l'ORE.

↑↓ Forêt communale (fonds de Vassieux)
© ONF - H. de Chavannes



RÉUNION PUBLIQUE

Jeudi 18 septembre à 18h30
à Vassieux-en-Vercors (salle des fêtes)
Présentation des nouvelles orientations pour la forêt communale de Die (fonds de Vassieux) : projet d'Obligation Réelle Environnementale, révision du Plan d'Aménagement, droit de chasse, rénovation de la baraque forestière de la Plaine des Trois Frères

Des actions structurantes en faveur de la forêt communale

Au cours de cette mandature, le travail du groupe « Forêt » n'a pas uniquement consisté à élaborer ce nouveau Plan d'Aménagement. Sous son impulsion, d'autres actions de coopération ont été initiées avec des acteurs aussi divers que les communes voisines de Vassieux-en-Vercors et de Marignac (convention tripartite pour l'entretien des voies forestières du fonds de Vassieux), l'Abeille du Vercors (convention d'autorisation de mise en place de ruches sur le domaine privé de la commune), l'École Notre-Dame (délégation de gestion de

↓ Ruches de l'Abeille du Vercors installées sur la forêt communale © L'Abeille du Vercors



la parcelle 12 de la forêt communale aux enfants du primaire), le Département de la Drôme (convention avec les Stations de la Drôme pour régir les usages et les responsabilités de chacune des parties pendant la période hivernale)...

Enfin, à la demande de l'ONF et dans le but de limiter les dégâts importants des cervidés (chevreuil et cerf) constatés sur la régénération naturelle de la forêt et mettant en péril le devenir de certains peuplements (sapin et érable notamment), le groupe de travail a également été à l'initiative d'une nouvelle convention de droit de chasse avec les Associations Communales de Chasse Agréée de Vassieux et de Die permettant l'application d'un Plan de chasse uniquement axé sur le territoire de la forêt communale.

C'est donc un travail de fond pour une forêt vivante, aux usages multiples et résiliente face aux dérèglements climatiques qui a été réalisé pour notre génération et celles à venir...

↓ Sortie des élèves en forêt de Vassieux © École Notre-Dame de Die



Une parcelle gérée par des enfants

La collaboration a commencé en septembre 2022 et prendra fin en septembre 2026. Elle s'inscrit dans le programme « Dans 1000 communes, la forêt fait école » porté par la Fédération Nationale des Communes Forestières. La Ville de Die, en partenariat avec l'ONF, délègue la gestion de la parcelle 12 de la forêt communale aux élèves de l'École Notre-Dame à Die. Les classes ont pu se rendre sur la parcelle deux fois sur l'année scolaire 2022-2023, puis en 2023-2024, et une fois en 2025.

Les enfants, avec l'aide de l'ONF, travaillent sur un projet en lien avec l'aménagement de la parcelle. Pendant deux ans, c'est le thème « De l'arbre à la planche » qui a guidé leur travail : comprendre le marquage des arbres à abattre, connaître le métier de bûcheron pour l'abattage des arbres et visite de la scierie. Depuis cette année, et jusqu'à la fin du projet, les élèves abordent l'aspect tourisme de la forêt : aménagement des sentiers, pistes sensorielles, arboretum, pour accueillir les randonneurs. Avec les pompiers, ils ont aussi abordé la problématique des feux de forêt et la prévention. Chaque année, les élèves font le point avec un agent de l'ONF pour remplir le Plan d'Aménagement de la parcelle.

Bénédicte Garnier, directrice adjointe et enseignante, nous explique que les enfants « sont fiers d'avoir la responsabilité de cette parcelle, ils sont heureux de monter pour y passer la journée et sont sensibilisés au respect de la nature qui les entoure. Ils découvrent des métiers (ONF, bûcherons, pompiers, scieurs, etc.) et c'est très enrichissant ! Les enseignantes tiennent à remercier la Mairie et l'ONF de leur avoir donné la possibilité de vivre cette belle expérience. Ce partenariat est une vraie opportunité dans l'éducation des citoyens de demain ».



Côté biodiversité

Dérèglement climatique : Die en 2050

Sauf pour quelques climatosceptiques de moins en moins nombreux, les climatologues s'accordent à reconnaître l'inquiétant dérèglement climatique.

Les effets sont multiples : un réchauffement moyen exponentiel, plus marqué en Europe, également plus rapide en montagne ; des événements météorologiques accentués, sécheresses ou canicules remarquables et répétitives ou pluies et inondations torrentielles successives. Ce dérèglement va impacter également la biodiversité et les cultures

nourricières, dans un temps court, à l'échelle d'une génération seulement. Du jamais vu. Le Diois ne sera pas épargné, son « midi moins le quart » météorologique risquant de devenir un « midi et quart » aux conséquences réelles.

L'événement marquant sera sans doute la baisse drastique de la ressource en eau en période estivale. Selon l'étude prospective du SAGE-DRÔME 2050, des chutes de neige de moins en moins probables et de plus en plus faibles (-24%) diminueront le stock des neiges tardives, impactant le débit de la Drôme en fin de printemps et début d'été. Le Bès et la Meyrosse seront les secteurs les plus affectés, avec -30% pour les débits moyens estivaux. Les risques d'assec vont encore augmenter en tête du bassin-versant de la rivière Drôme. Mais le changement climatique aura aussi tendance à accroître les débits de crue. Cette évolution concerne leur intensité notamment pour les crues fréquentes (+30% en moyenne) et les plus occasionnelles (+15% en moyenne). Le Plan Communal de Sauvegarde de la Ville de Die, actualisé cette année, va permettre d'anticiper du mieux possible ces évolutions.



Dans un contexte aux besoins accrus, (augmentation de la population et agriculture gourmande en eau), le challenge de la transition est d'ampleur. En juillet 2025, Die a été labellisée « Ville sobre en eau » grâce aux efforts des services et des élus. Pour autant, la Commune et les habitants doivent continuer de changer leurs pratiques et usages de l'eau, pour s'adapter au monde de demain.



L'agenda

Samedi 6 septembre de midi à minuit
Le Grand Banquet de la Rentrée – Place de l'Évêché
Forum des associations – École de Chabestan

Jeudi 18 septembre - 18h30
Réunion publique – présentation des nouvelles orientations sur la forêt communale – salle des fêtes de Vassieux-en-Vercors

Mardi 24 septembre - 19h
Conseil municipal

Jeudi 25 septembre
Journée nationale d'hommage aux Harkis

Samedi 11 octobre
Le Jour de la Nuit

Mercredi 15 octobre - 12h30
2^e édition des *Sublimes* : défilé original devant la Cité scolaire



SUIVRE LA VIE MUNICIPALE

Rejoignez-nous sur Facebook, Instagram, Mastodon et abonnez-vous à la lettre d'infos (inscription sur mairie-die.fr)

Tribune libre de l'opposition

Une ville et une jeunesse à la dérive

Les incidents déplorables survenus au début de l'été lors de la vogue de Die ont gâché ce moment de fête populaire et ont fait plusieurs blessés parmi les participants et les bénévoles de l'association organisatrice – association Die'onysos à qui nous apportons tout notre soutien.

Ces faits inacceptables, au-delà de toutes polémiques politiciennes, soulèvent plusieurs questions sur la sécurité de nos citoyens et sur l'état de notre cohésion sociale. Les élus locaux ont plus qu'une responsabilité, ils ont un rôle crucial à jouer dans ce processus. Outre un rapprochement indispensable avec les forces de l'ordre et l'installation de vidéo-protection dans la ville, une politique jeunesse transversale s'impose comme un phare guidant les nouvelles générations. Nous déplorons que depuis plusieurs années, la majorité des ces actions s'orientent plus vers le militantisme que vers la prévention, le soutien aux familles et le repérage de signes de mal-être.

Ces jeunes, tout comme notre ville, méritent mieux que d'être à la dérive, ils méritent d'être accompagnés et protégés. Il est urgent de rééquilibrer les priorités, d'inverser la tendance et d'offrir un climat serein et sécurisant à l'ensemble de la population Dioise.

Avec Vous Die Demain

Tribune libre de la majorité

Une violence exponentielle, un vivre-ensemble à cultiver

À l'abord de sa dernière ligne droite, ce mandat a connu deux évolutions sociétales majeures ayant mis à mal un lien social déjà fragile : le développement exponentiel des réseaux sociaux qui éloignent les interlocuteurs les uns des autres et leur donne un sentiment d'impunité ; la pandémie du COVID, avec son cortège de confinement et d'isolement, aux effets sur les individus encore perceptibles aujourd'hui. Ces deux évolutions engendrent une violence croissante, verbale sur les réseaux sociaux, physique dans l'espace public, avec de plus en plus de passages à l'acte lors de manifestations festives. La Ville de Die, consciente de ces phénomènes, a pris un certain nombre de mesures. Elle appuie les associations et acteurs qui travaillent au quotidien à un vivre-ensemble partagé dans leur travail de fond, indispensable à notre société. Depuis ce printemps, quand un événement « sensible »* est inscrit à l'agenda, elle incite les organisateurs à prendre des mesures préventives. Elle met en place à cet effet une réunion préparatoire avec la Gendarmerie. Ceci dit, devant la montée de la violence, ces actions d'anticipation arrivent à leur limite. Récemment, des petits groupes d'individus ont commis des actes inacceptables lors d'événements à vocations festives et familiales. Devant ce constat, la Commune est amenée à envisager l'obligation de mise en œuvre de mesures d'encadrement et de surveillance, pour les organisateurs de manifestations sensibles à venir.

* Rassemblement d'un grand nombre de personnes sur un même lieu sur un temps court

L'équipe de la majorité